

# HAUT CONSEIL POUR LA REHABILITATION DE LA VILLE DE COTONOU

(H C R C)

03 BP 2281 Tél 97 27 00 87 / 95 85 37 44

Cotonou, le 06 avril 2014

## SOUTIEN AUX LUTTES ACTUELLES DES TRAVAILLEURS ET DE LA JEUNESSE

Cotonou notre cité a été le 27 décembre 2013, le théâtre d'une répression sanglante d'une marche pourtant pacifique organisée par des confédérations et fédération syndicale.

S'en est suivi depuis lors, un vaste mouvement protestataire fait de grève générale, de marches, de sit-in, a embrasé le secteur des travailleurs salariés à partir du 07 janvier 2014, et s'est progressivement étendu à la couche juvénile et couvrant tout le territoire national. Ce mouvement vise la sauvegarde des libertés et de la sécurité, l'éthique dans la gestion des affaires publiques et la satisfaction de certaines revendications longtemps laissées pour compte. On y retient notamment, comme le rappelait si bien le message de soutien du HCRC en date du 14 janvier 2014:

- le relèvement de leurs fonctions de Messieurs AZANDE Placide, Préfet du département de l'Atlantique-Littoral ; AGOSSADOU Pierre : Commissaire Central de la ville de Cotonou, auteurs de la barbarie du 27 décembre 2013 conformément à l'article 19 de la constitution du 11 décembre 1990 ;

- l'annulation pure et simple des concours frauduleux organisés par le Ministère de la Fonction Publique au profit du Ministère de l'Economie et des Finances les 28 juillet et 25 août 2012 ;

- la restitution des défalcatons arbitraires sur salaire pour fait de grève.

Les revendications ont également concerné le paiement des 25% d'augmentation de salaires à tous les travailleurs notamment les enseignants, le reversement des enseignants vacataires (qui représentent plus de 75% du personnel enseignant au Bénin) et leur formation en conséquence.

Mais au lieu de satisfaire promptement ces justes revendications et d'arrêter les supplications, les craintes et désarrois légitimes de la jeunesse et des parents d'élèves, le gouvernement de Boni YAYI a longtemps joué aux intimidations, aux menaces d'arrestation, aux défalcatons, aux mensonges et dénigrements, aux épouvantails pour, après des mois de luttes, de déploiement d'énergies des travailleurs et de la jeunesse et de pertes de ressources pour le pays dans tous ses compartiments, finir par donner à reculons en cascades successives, des satisfactions partielles sur les défalcatons et l'annulation des résultats des concours, sans les limogeages dus et les autres revendications. Qui a donc souhaité et continue de souhaiter une année blanche au Bénin ?

Tel pouvoir central, tel pouvoir local !!! La mal gouvernance locale est également de règle dans nos quartiers et arrondissements à Cotonou. L'insalubrité, l'inondation, l'obscurité et l'insécurité, l'exploitation illégale de carrières de sable en plein cœur de la ville, le pillage des réserves administratives et des bas-fonds, la disparition des parcelles des particuliers, etc. sont la pratique quotidienne des autorités municipales de Cotonou avec en tête Nicéphore-Dieudonné et Léhady Vinangnon SOGLO, activement aidés par certains chefs d'arrondissement comme Serge Trinité SOGLO, Brice CHANHOUN et autres. Ceci, pendant que les artisans à Cotonou (Mécaniciens, soudeurs, électriciens, rebobineurs, coiffeurs et

coiffeuses, tailleurs et couturières, menuisiers...) et les petits et moyens commerçants dans nos quartiers et marchés, en plus des loyers, des impôts et taxes, des factures exorbitantes de la SBEE et de la SONEB, sont quotidiennement confrontés au drame des coupures intempestives d'électricité allant parfois de 10 à 16 heures d'affilée.

Ainsi donc, la crise n'est pas que nationale. La ville de Cotonou est un pôle névralgique de la situation sociopolitique du Bénin, le champ d'intérêt des revendications étant l'ensemble des peuples de notre pays, le HCRC s'y est très tôt inscrit, soutient le mouvement et invite tous les ouvriers, les autres travailleurs, les jeunes, les femmes et usagers des marchés, les artisans, les petits et moyens commerçants de Cotonou à y apporter collectivement et individuellement leur part de ressources physiques, morales, matérielles et financières pour que vivent les municipalités, communes et localités du Bénin et vive le Bénin.

Le Président du HCRC

**Moïse A. SEDRO.-**